

ACTE DE DONATION D'UN NAVIRE

Entre les soussignés :

Propriétaire, d'une part :

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
.....
Nationalité :
Adresse géographique :
.....
Adresse postale :
N° téléphone/mobile/fax :
.....

Bénéficiaire, d'autre part :

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
.....
Nationalité :
Adresse géographique :
.....
Adresse postale :
N° téléphone/mobile/fax :
.....

Il a été convenu ce que suit :
En qualité de propriétaire du navire :

Nom du navire :
Quartier Aff. Mar. :
N° d'immatriculation :
Année de construction :
Type (nav. Moteur, voilier, VNM...) :
Série et n° :
Longueur :
Jauge Brute :

Catégorie : plaisance pêche commerce
Francisé sous le n° :
En date du :
Sce des Douanes de :
Marque et puissance du moteur :
.....
Type (hors-bord, fixe, relevable) :

déclare faire donation dudit navire au bénéficiaire qui l'accepte aux clauses et conditions suivantes:

État du navire :

Le bénéficiaire déclare bien connaître le navire et l'avoir visité pour l'accepter dans l'état ou il se trouve.

Accessoires

Dettes :

Le vendeur déclare qu'il n'existe sur ledit navire aucune dette ni inscription hypothécaire et garantit l'acquéreur contre toute réclamation à ce sujet.

Livraison :

Formalités de transfert de propriété en Polynésie française : après visa par le service de l'enregistrement de la Direction des Affaires Foncières et le quartier d'immatriculation de Papeete des exemplaires de l'acte de vente, le bénéficiaire d'un navire francisé dispose d'un délai d'un mois pour informer le bureau local des douanes où le navire est francisé par l'envoi d'un exemplaire de l'acte de donation visé et du titre de francisation. Le présent acte sera annulé de plein droit en cas de refus de visa par le quartier des affaires maritimes. Il appartient ensuite au bénéficiaire de procéder à l'immatriculation du navire auprès du quartier des Affaires Maritimes choisi dans un délai d'un mois à compter du changement de francisation.

En foi de quoi les parties étant d'accord, le présent acte a été clos et signé après lecture par chacune des parties.

Fait àle.....

LE PROPRIETAIRE :

LE BENEFICIAIRE: